

COMMUNIQUE DE PRESSE

Protection des enfants, des jeunes et des mères seules : l'Association SOS Villages d'Enfants et l'Union européenne s'engagent ensemble

Le 8 avril 2021, à 15 heures, l'Association SOS Villages d'Enfants lancera officiellement le projet
« **Agir pour une amélioration de la protection sociale au Maroc** »

Ce projet, d'une durée de 2 ans, cofinancé par l'Union européenne, a pour objectif de permettre à des enfants, des jeunes sans soutien parental et des mères en situation de monoparentalité, de retrouver, en dépit d'un parcours difficile, un avenir meilleur.

Les femmes en situation de monoparentalité se retrouvent en grande précarité et sont souvent rejetées de leur communauté, ce qui peut les conduire à abandonner leurs enfants. Pourtant, la plupart d'entre elles ressentent l'envie profonde d'être une mère digne et exemplaire.

Les objectifs de ce projet sont de pallier cette blessure abandonnique, pour les enfants et les jeunes.

Il est fondamental de recréer un lien social et une confiance pour les mères seules se retrouvant en marge de la société et en grande précarité économique. Des méthodologies d'accompagnement professionnelles doivent être développées pour garantir une réparation, une capacité de résilience pour ces enfants, ces jeunes et ces femmes en situation de vulnérabilité.

C'est une approche holistique qui est ainsi proposée, centrée sur la préoccupation suivante : comprendre les parcours difficiles et les projets de vie des enfants, des jeunes et des femmes pour les accompagner vers un avenir possible et s'inscrire dans une approche constructive de faire société ensemble.

De nombreuses activités sont prévues au sein de ce projet, notamment

- En améliorant et en renforçant le suivi psychologique, éducatif et sanitaire des enfants accueillis dans les Etablissements de Protection Sociale de SOS villages d'enfants et les familles d'accueil.
- En développant une démarche qualité au sein des établissements de protection sociale de l'Association, prenant compte également des enfants en situation de handicap, dont la méthodologie pourra être partagée avec Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement Social auprès d'autres Etablissements de Protection Sociale du Royaume.
- En prévenant l'abandon à travers la création de **2 nouveaux programmes de renforcement de la famille** à Agadir et Salé. Ces programmes **accompagneront les mères seules** à développer une éducation parentale respectueuse des droits de leurs enfants en matière d'accès à la santé ou à l'éducation. Les femmes cheffes de famille seront accompagnées à renforcer leur employabilité pour sortir de leur précarité économique

Ce projet est fondé sur une approche basée sur les droits. Il s'inscrit en ligne directe avec la **Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc**, instaurée en 2015, qui constitue la réponse nationale de lutte contre toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants.

A propos de SOS Villages d'Enfants Maroc : Association reconnue d'utilité publique et placée sous la Présidence d'Honneur de Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa. SOS Villages d'Enfants Maroc accompagne quotidiennement près de 850 enfants via 3 programmes d'intervention : la protection à long terme (*20 ans en moyenne*) de ceux qui ont perdu leur famille, la prévention d'abandon auprès des familles vulnérables, l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes. <http://www.sos-maroc.org>

L'Union européenne au Maroc : https://eeas.europa.eu/delegations/morocco_fr

Contact projet : Hanane El Khodri hanane.elkhodri@sos-maroc.org

Contact presse : Salma Jerfaoui : salma.jerfaoui@sos-maroc.org